

<u>Département</u> LOIRET
<u>Canton</u> CHALETTE SUR LOING
<u>Commune</u> AMILLY

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRETES DU MAIRE

**Objet : Instauration d'une interdiction de tourner à gauche à tous véhicules rue Rouget de Lisle à l'intersection avec la rue Jules Ferry**

Le Maire de la ville d'Amilly,

Vu le Code de la Route,

Vu le Livre 1, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> parties de la Signalisation Routière,

Vu le code général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.2213-1 et L.2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation,

Considérant que pour améliorer la sécurité il est nécessaire d'instaurer une interdiction de tourner à gauche pour tous véhicules rue Rouget de Lisle à l'intersection avec la rue Jules Ferry,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Il est interdit à tous véhicules de tourner à gauche rue Rouget de Lisle à l'intersection avec la rue Jules Ferry,

**ARTICLE 2 :**

Un panneau d'interdiction de tourner à gauche de type B2a sera installé rue Rouget de Lisle avant son intersection avec la rue Jules Ferry,

**ARTICLE 3 :**

L'installation des panneaux sera assurée par les services techniques,

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté prendra effet le jour de la mise en place des panneaux,

.../...

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRETES DU MAIRE**

**POLI N°84/2019 MP/MCB  
(Suite n° 1)**

**ARTICLE 5 :**

Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**ARTICLE 6 :**

Le présent arrêté sera affiché en Mairie d'Amilly.

**ARTICLE 7 :**

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Président de l'AME,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de Police de MONTARGIS,
- La Direction Départementale des Routes,
- Monsieur le Chef de Corps du Service Incendie de MONTARGIS,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale de la Ville d'AMILLY,
- Les Services Techniques de la Ville d'AMILLY,
- Le Service Communication de la Ville d'AMILLY.

Pour exécution chacun en ce qui le concerne.

Fait à AMILLY  
Le 31 Juillet 2019  
Signé Gérard DUPATY

*Pour Extrait Conforme,  
Pour le Maire et par délégation,*



Monsieur Michel PECHER  
9<sup>ème</sup> Adjoint à la Sécurité, Médiation